



RÉGION ACADÉMIQUE
NOUVELLE-AQUITAINE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

BAAS
Aéronautique · Spatial · Défense
Nouvelle-Aquitaine



RÉGION
**Nouvelle-
Aquitaine**



La Société Savante
de l'Aéronautique
et de l'Espace

PRIX AÉRONAUTIQUE ET ESPACE NOUVELLE-AQUITAINE

Concours Lycéens



Règlement 2023

SOMMAIRE

Article 1 : Introduction	Page 3
Article 2 : Objectifs	Page 3
Article 3 : Equipes	Page 3
Article 4 : Encadrement et Professeur référent	Page 3
Article 5 : Inscriptions	Page 3
Article 6 : Sélections départementales	Page 3
6.1 Les épreuves des sélections départementales	Page 3
6.2 Les jurys des sélections départementales	Page 4
Article 7 : Finale académique régionale	Page 5
7.1 Les épreuves de la finale académique régionale	Page 5
7.2 Le jury de la finale académique régionale	Page 5
Article 8 : Critères d'appréciation des équipes	Page 5
8.1 Sélections départementales	Page 5
8.1 Finale académique régionale	Page 6
Article 9 : Conditions matérielles des sélections départementales et de la finale	Page 6
Article 10 : Déplacements	Page 6
Article 11 : Droit à l'image	Page 6
Article 12 : Accompagnement	Page 6
Article 13 : Calendrier	Page 7
Article 14 : Compléments d'information	Page 7
Article 15 : Contact	Page 7
Article 16 : Liste des membres de BAAS	Page 8
Article 17 : Précisions et recommandations	Page 9

ARTICLE 1 INTRODUCTION

Le rectorat de l'académie de Bordeaux et l'association BAAS (Aéronautique-Spatial-Défense Nouvelle-Aquitaine), avec le soutien de la Région Nouvelle Aquitaine et en partenariat avec l'Association Aéronautique Astronautique de France (3AF) et Aérocampus, organisent un concours intitulé « **Prix Aéronautique et Espace Nouvelle-Aquitaine, Concours Lycéens** ». Ce concours s'adresse aux lycéens des classes de Seconde, Première et Terminale des lycées généraux et professionnels, ainsi qu'aux apprentis des CFA de tous les établissements de Nouvelle-Aquitaine.

ARTICLE 2 OBJECTIFS

Le « **Prix Aéronautique et Espace Nouvelle-Aquitaine, Concours Lycéens** » a pour but de faire découvrir aux lycéens l'activité industrielle aéronautique, spatiale et de défense de leur région, ses métiers et son positionnement mondial.

ARTICLE 3 EQUIPES

Chaque équipe est constituée de minimum trois élèves à maximum cinq élèves. La mixité est recommandée.

ARTICLE 4 ENCADREMENT ET PROFESSEUR RÉFÉRENT

Chaque équipe doit être présentée et encadrée par au moins un enseignant. Un enseignant peut encadrer plusieurs équipes.

Cet enseignant sera l'interlocuteur de la coordonnatrice du prix. Si plusieurs enseignants encadrent une équipe, l'un d'eux devra être désigné comme référent. Le professeur référent a principalement pour rôle de guider et d'orienter les élèves durant la préparation du concours. Il assure également les relations entre l'équipe et la coordonnatrice du prix.

Le professeur référent pourra consulter la coordonnatrice du prix, afin d'éviter tout risque de hors sujet. Il s'appuiera sur l'article 17 du présent règlement, qui recense les principales erreurs relevées pouvant pénaliser les participants. Cet article a été rédigé en tenant compte du retour d'expérience des éditions précédentes de ce concours.

ARTICLE 5 INSCRIPTIONS

Pour s'inscrire au PAENA, l'équipe doit renseigner le dossier d'inscription en ligne, sous la responsabilité de l'enseignant référent (cf. article 4), en respectant la date limite d'inscription précisée à l'article 13 du présent règlement.

Le dossier d'inscription en ligne est disponible :

- sur le site de BAAS : <http://aero-baas.fr/>
- ou directement par le lien : <https://urlz.fr/j1ZR>

ARTICLE 6 SELECTIONS DEPARTEMENTALES

6.1 Les épreuves des sélections départementales

Les sélections départementales sont la première étape du Prix Aéronautique et Espace Nouvelle-Aquitaine. Elles permettent aux équipes d'éventuellement se qualifier pour la finale académique régionale.

Pour ces sélections départementales, le concours comporte deux parties :

Partie n°1 - Vidéo sur un métier de l'industrie aéronautique

Devant le jury, chaque équipe diffuse une vidéo de **maximum trois minutes** pour présenter un **métier de l'industrie aéronautique, spatiale ou de défense en Nouvelle Aquitaine**. La vidéo ne peut pas être inférieure à 2 minutes. Le métier doit participer à la conception, aux essais, à la fabrication ou au maintien en condition opérationnelle (maintenance et réparation) des aéronefs, des spatonefs ou des systèmes embarqués. Il doit donc exister, par exemple, dans l'une des entreprises de BAAS ou chez l'un de leurs sous-traitants.

Les métiers « d'exploitation », relevant de l'aviation commerciale (pilote de ligne, hôtesse de l'air, contrôleur aérien, exploitation d'aéroport, etc...) ne font pas partie des métiers pris en compte dans ce concours.

Le fichier vidéo devra être enregistré sous un nom qui contient le nom du lycée, au format MP4. Si le format MP4 n'est pas possible (smartphone non compatible), contactez la coordonnatrice du prix. Cette vidéo sera transmise à la coordonnatrice du prix par 'WeTransfer' (taille maxi du fichier = 2G0) **deux semaines avant la date de la sélection départementale** (voir article 13 : calendrier).

NB : Une attention particulière doit être portée au logiciel de montage utilisé : certains logiciels imposent un bandeau publicitaire au milieu de l'image, ce qui nuit à la qualité et à la lecture de la vidéo et pénalise les élèves.

Partie n° 2 - Rejoindre, explorer ou préparer l'exploitation de la Lune : présenter une technologie, un équipement ou un procédé de fabrication qui va permettre ces avancées scientifiques

La course à la Lune est relancée avec différentes missions en préparation, comme la mission Artemis de la NASA qui vise à ramener l'homme sur le sol lunaire en 2025 ou le programme Chang'e, mené par la CNSA, l'agence spatiale chinoise, qui a pour but l'étude et l'exploration de la Lune par des robots, puis, à l'horizon 2025-2030, par des missions spatiales habitées. L'ESA, l'agence spatiale européenne, contribue au programme Artemis en fournissant le module de service de la capsule Orion. Elle participe également au projet de station orbitale lunaire LOP-G (Lunar Gateway).

Le sujet de cette année concerne les innovations et/ou les ruptures technologiques pour les systèmes qui emporteront les hommes vers la Lune, ou pour les installations qui leur permettront d'y résider ou d'en exploiter les ressources. Elles peuvent être scientifiques ou techniques, dans les domaines de la propulsion, des équipements, des matériaux, des logiciels de pilotage, des systèmes de support-vie, de la gestion de l'énergie, des carburants, etc.

Cette présentation en live et en direct, d'une durée maximum de neuf minutes doit donc concerner une technologie, un équipement spécifique ou éventuellement un procédé de fabrication industrielle, destinés à être mis en œuvre sur un spatonef, une installation sol, un équipement. Cette présentation doit contenir une description scientifique des principes mis en œuvre par cette avancée.

Une partie de cette présentation n°2 sera faite en anglais, elle ne devra pas dépasser trois minutes et sera présentée en direct de préférence par plusieurs élèves, elle ne sera donc pas préenregistrée.

6.2 Les jurys des sélections départementales

Une sélection départementale est organisée par département ou pour deux ou trois départements limitrophes. Si le nombre d'équipes inscrites dans un département est trop élevé, la coordinatrice du prix pourra demander aux professeurs référents qui présentent plusieurs équipes, de faire une présélection afin de limiter le nombre d'équipes par établissement à une ou deux, de telle sorte que la sélection départementale puisse se tenir en une seule journée.

Les jurys sont composés de représentants de l'Éducation Nationale, d'entreprises aéronautiques de BAAS, de la 3AF et de l'Ingénierie Pour l'École, etc.

Le jour de la sélection départementale, les élèves présentent les épreuves prévues à l'article 6.1 en respectant les temps impartis.

A l'issue de chaque présentation, cinq minutes seront consacrées aux questions du jury.

Les critères d'évaluation, précisés à l'article 8, sont les mêmes que ceux utilisés pour la finale académique régionale.

Le transport des élèves est organisé et financé par chaque établissement.

Les vidéos devront être envoyées à la coordonnatrice du prix **quinze jours avant la date de la sélection départementale.**

Toutes les équipes qui achèvent leur projet et le présentent au jury départemental sont récompensées par des cadeaux d'entreprises, qui sont remis aux professeurs le jour de la sélection départementale. Ils se chargent d'en assurer la répartition en intégrant éventuellement les élèves qui ont participé aux sélections internes aux établissements.

Les meilleures équipes sont sélectionnées pour la finale académique régionale. Le jury se réserve la possibilité de sélectionner trois à quatre équipes finalistes, quel que soit leur département d'origine. Il est donc possible que deux équipes soient issues du même département.

ARTICLE 7 FINALE ACADEMIQUE RÉGIONALE

7.1 Les épreuves de la finale académique régionale

Lors de la finale académique régionale, les équipes présentent leurs travaux dans les mêmes conditions que pour la sélection départementale.

Seul l'exposé scientifique (**Rejoindre, explorer ou préparer l'exploitation de la Lune : présenter une technologie, un équipement ou un procédé de fabrication qui va permettre ces avancées scientifiques**) est présenté. La vidéo « métier » n'est pas resoumise au jury.

Les équipes sont encouragées à améliorer leur présentation entre la sélection départementale et la finale académique.

7.2 Le jury de la finale académique régionale

Le jury est composé de représentants des industriels de BAAS, de la Région Académique Nouvelle-Aquitaine, du Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine, de la 3AF et d'Aérocampus.

Le jury décerne le Grand Prix (1^{er} prix) du concours Lycéens et établit le classement des équipes ayant participé au prix. L'équipe gagnante reçoit le trophée du vainqueur. Chaque membre de l'équipe reçoit un cadeau particulier offert par le Conseil Régional de Nouvelle-Aquitaine (un Ipad dernière génération pour les éditions 2020 et 2021) et un diplôme.

Chaque équipe finaliste reçoit un trophée pour son établissement. Chaque participant reçoit un diplôme correspondant à son prix et des cadeaux d'entreprises.

ARTICLE 8 CRITÈRES D'APPRÉCIATION DES ÉQUIPES

L'appréciation des projets est fondée sur les critères suivants :

8.1 Sélections départementales

Présentation du métier - vidéo notée sur 15 points

- Intérêt de la présentation (scénarisation très appréciée) ;
- Exactitude des informations ;
- Travaux de recherche et d'information ;
- Qualité des supports visuels utilisés en support de la présentation.
- Qualité du montage vidéo

Rejoindre, explorer ou préparer l'exploitation de la Lune : présenter une technologie, un équipement ou un procédé de fabrication qui va permettre ces avancées scientifiques -
Présentation notée sur 20

- Pertinence et originalité du choix du thème ;
- Intérêt et illustration de la présentation, scénarisation très appréciée ;
- Exactitude des informations ;

- Qualité technique et/ou scientifique des éléments exposés ;
- Qualité des supports utilisés ;
- Organisation du travail en équipe ;
- Communication réalisée autour du projet (par exemple, présentation aux autres élèves de la classe et de l'établissement, aux parents, à la collectivité locale, à la presse régionale, publication sur la page Facebook du prix, création de compte Instagram, Facebook, Tik-Tok, de site web, expositions, etc.)
- Utilisation de l'anglais ;
- Respect du timing ;
- Mixité des équipes ;
- Connaissance du règlement du concours.

L'ensemble est ramené à une note finale sur 20.

8.2 Finale académique régionale

Rejoindre, explorer ou préparer l'exploitation de la Lune : présenter une technologie, un équipement ou un procédé de fabrication qui va permettre ces avancées scientifiques

Saynète notée sur 20 selon les mêmes critères que pour les sélections départementales

Le jury est souverain, ses décisions ne peuvent être remises en cause.

ARTICLE 9 CONDITIONS MATÉRIELLES DES SÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES ET DE LA FINALE

Pour les sélections départementales, comme pour la finale académique régionale, la salle sera équipée d'un vidéoprojecteur et d'enceintes amplifiées. En revanche, **les équipes devront disposer de leur propre ordinateur** si elles en ont besoin pour leur présentation, avec une sortie VGA pour projection sur écran. L'accès à Internet n'étant pas garanti, **les présentations devront être enregistrées sur le PC et sur une clé USB.**

ARTICLE 10 DÉPLACEMENTS

Les déplacements des équipes sont à la charge des établissements.

ARTICLE 11 DROIT A L'IMAGE

La participation et l'inscription au Prix Aéronautique et Espace Nouvelle-Aquitaine implique de facto l'acceptation de l'utilisation éventuelle qui sera faite des images (photos individuelles, photos de groupe, vidéos, etc.) qui seront prises par les organisateurs du prix ou produites par les élèves et/ou leurs professeurs dans le cadre du Prix Aéronautique et Espace Nouvelle-Aquitaine.

Les prises de vue et la publication d'images sur lesquelles apparaissent les élèves et/ou leurs professeurs ne pourront porter atteinte à leur vie privée et plus généralement, ne seront pas de nature à leur nuire ou à leur causer un quelconque préjudice ; ceci, quels que soient les supports écrits, électroniques, audiovisuels utilisés et sans limitation de durée.

ARTICLE 12 ACCOMPAGNEMENT

Chaque équipe participant au concours pourra demander à la coordinatrice du prix une visite d'entreprise ou une intervention en classe d'un professionnel d'une entreprise de BAAS, qui viendra présenter l'industrie aéronautique, spatiale et de défense en France et en Nouvelle-Aquitaine, ses métiers et son propre métier.

Les demandes seront satisfaites en donnant priorité aux dossiers complètement et correctement renseignés, dans l'ordre d'arrivée et selon les disponibilités des professionnels et des entreprises. Les demandes de visite ou d'intervention devront être faites avant la date limite indiquée à l'article 13 du présent document. Un délai

d'un mois minimum est nécessaire entre la date de la demande complète et la date de programmation de la visite ou de l'intervention.

La coordonnatrice du concours pour la Région Académique Nouvelle-Aquitaine s'engage à respecter la confidentialité des données transmises qui seront utilisées exclusivement dans le cadre de l'organisation des visites des sites sécurisés des entreprises de BAAS.

Le transport des élèves est organisé et financé par chaque établissement.

ARTICLE 13 CALENDRIER

	Dates limites
Inscription des équipes	9 décembre 2022
Demandes de visite ou d'intervention	10 février 2023

Les sélections départementales sont prévues aux dates indiquées ci-dessous.

Départements	Dates prévisionnelles
33	14 et 15 mars 2023
24	21 mars 2023
40 - 64	23 mars 2023
47	28 mars 2023
16 – 17 – 79- 86	30 et 31 mars 2023
19 – 23 - 87	4 avril 2023

Les dates retenues pour les sélections départementales ne pouvant pas prendre en compte les inscriptions à venir, ces dates sont indicatives et seront fixées définitivement à la rentrée des vacances d'hiver, soit fin février 2023.

La finale régionale aura lieu le **jeudi 11 mai 2023 dans les locaux de l'entreprise Dassault Aviation à Mérignac (33)**. Elle sera suivie de la cérémonie de remise des prix.

ARTICLE 14 COMPLEMENTS D'INFORMATION

L'article 18 intitulé "Précisions et recommandations" donne des indications sur le déroulement de ce prix. Sa lecture est vivement recommandée.

Vous trouverez également des informations sur le site de BAAS : <http://aero-baas.fr/>

Pour inscrire vos équipes, vous trouverez ici le lien vers le formulaire Google : <https://urlz.fr/j1ZR>

ARTICLE 15 CONTACT

Pour l'inscription, pour toute correspondance ou toute information complémentaire, s'adresser à Sophie Belaud, Ingénieure pour l'école ArianeGroup, coordonnatrice régionale du prix à l'adresse mail suivante sophie.belaud@ac-bordeaux.fr ou par téléphone au 06 80 59 31 01.

ARTICLE 16 LISTE DES MEMBRES DE BAAS



ARMEE DE L'AIR

AIA de Bordeaux
 CEAM - Mont-de-Marsan
 CFA - Mérignac
 DMAé - Mérignac

ENTREPRISES

ALSYMEX
 AIRBUS FLIGHT ACADEMY - Cognac
 ARIANEGROUP - Issac
 ARIANEGROUP - Le Haillan
 ARIANEGROUP - Saint-Médard
 CEA-CESTA - Le Barp
 DAHER Aerospace - Le Haillan
 DASSAULT AVIATION - Biarritz
 DASSAULT AVIATION - Mérignac
 DASSAULT FALCON SERVICES - Mérignac
 LATECOERE - Liposthey
 MBDA - Cazaux
 ONERA
 POTEZ AERONAUTIQUE - Aire- sur- l'Adour
 ROXEL France - St-Médard-en-Jalles
 SABENA TECHNICS - Mérignac

SAFRAN AIRCRAFT ENGINES - Bordeaux
 SAFRAN CERAMICS - Le Haillan
 SAFRAN HELICOPTER ENGINES - Bordes
 SAFRAN HELICOPTER ENGINES - Tarnos
 SAFRAN LANDING SYSTEMS - Bidos

SAFT - Bordeaux

STELIA AEROSPACE - Rochefort
 STELIA AEROSPACE COMPOSITES - Salaunes
 STELIA AEROSPACE - Mérignac

THALES AVIONICS – Mérignac
 THALES SYSTEMES AEROPORTES - Mérignac

DGA

DGA Essais de Missiles – Gironde
 DGA Essais de Missiles – Landes
 DGA Essais en Vol – Cazaux

INSTITUTIONS

CCI BORDEAUX GIRONDE
 UIMM Adour-Atlantique
 UIMM Gironde-Landes

ARTICLE 18 PRÉCISIONS ET RECOMMANDATIONS

Suite aux retours d'expérience des années passées et aux remarques faites par les participants, au fil du temps, les principales erreurs à éviter sont listées ci-dessous :

- Présentation avec fautes d'orthographe ;
- Non-respect et non-connaissance du règlement ;
- Non-respect des timings indiqués au règlement ;
- Lecture du diaporama projeté, sans valeur ajoutée par les commentaires en direct ;
- Lecture systématique, souvent avec difficulté, d'un texte imprimé sur papier ;
- Lecture d'une fiche ONISEP très générale (toutes industries confondues) et souvent incomplète sur certains aspects. Pour parler d'un métier de l'industrie aéronautique, il vaut mieux consulter les informations données par les sites aeroemploifformation.com, airemploi.org et gifas.com ou par les sites des grands groupes aéronautiques et spatiaux ;
- Présentation métier incomplète ou trop superficielle et/ou contenant des informations inexactes ;
- Mauvaise assimilation du vocabulaire et des notions employés ;
- Métier ne faisant pas partie de l'INDUSTRIE, mais relevant de l'exploitation des avions (ingénieurs de piste, designer, contrôleur aérien, pilote de ligne...) ;
- Vidéos de très mauvaise qualité, inaudibles mal montées ;
- Manque de travail en équipe et/ou mauvaise répartition des tâches ;
- Diaporama pas cohérent avec le discours des élèves ;
- Actions de communication inexistantes ou insuffisantes (Cf. article 8.1) ;
- Présentation ne correspondant pas au sujet du concours ;
- Pas de développement scientifique ou technique pendant la présentation ;
- Explications insuffisantes ;
- Trop d'éléments hors sujet durant la présentation ;
- Partie en anglais trop longue ou trop brève ;
- Partie en anglais portée par un seul élève ;
- Anglais incompréhensible.

Cette liste non exhaustive sera incrémentée chaque année, si besoin.